

COORDONNER UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Le décret n° 2010-904 du 2 août 2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient stipule que les programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) sont coordonnés par un médecin, par un autre professionnel de santé ou par un représentant dûment mandaté d'une association de patients agréée au titre de l'article L. 1114-1. Coordonner ne correspond pas à un seul métier. La coordination d'un programme ETP met en œuvre des compétences techniques, relationnelles et pédagogiques et organisationnelles pour lesquelles une formation peut être nécessaire.

Cette formation vous propose d'acquérir ou de renforcer les compétences requises pour coordonner des programmes d'ETP conformément à l'Arrêté du 14 janvier 2015 - modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient

Objectifs pédagogiques

- Identifier le rôle et les missions d'un coordinateur
- de programme d'ETP
- Communiquer autour d'un programme d'ETP Identifier et comprendre les différents niveaux d'évaluation des programmes d'ETP
- Développer une méthodologie d'évaluation répondant à ses besoins et aux obligations actuelles en matière d'ETP

Contenu

- Rôle, missions et compétences d'un coordinateur de programme d'ETP : référentiel de compétences et partage des représentations
- Les étapes de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient : comment faire ?
- Animer une équipe pluridisciplinaire : les méthodes et outils
- Les différentes communications en ETP : communication auprès des patient-es, communication en interne et en externe des établissements, communication auprès des acteurs orientant vers des programmes
- Évaluation : objectifs et différents types d'évaluation en ETP
- Méthodologie et outils pour mettre en œuvre ces évaluations

Méthodes

Éléments théoriques · Échange de pratiques entre les stagiaires · Valorisation des expériences de chacun-e · Méthodes pédagogiques actives avec la mise en application des concepts théoriques à travers la réalisation d'études de cas.



10, 11 et 12 mars 2025
(3 jours)



Metz



Public : Professionnel·les ou patient·es intervenant dans le champ de l'éducation thérapeutique du patient.



Avoir suivi une formation "Dispenser l'Éducation Thérapeutique du Patient (40h) ou être impliqué·e dans une démarche ou un programme ETP



Intervenant·es : Formateur·trice en ETP , Promotion Santé Grand Est.



690 € / personne pour les professionnel·les
550€ / personne pour les patient·es
Hors frais de déplacement, d'hébergement et de repas (à la charge des participant·es)

Évaluation

- Émargement et suivi de présence par demi-journée
- Évaluation des acquis et de la satisfaction par questionnaires en fin de formation
- Évaluation "à froid" réalisée à distance de la formation